

ORGANISER UNE MANIFESTATION EN PRENANT EN COMPTE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



ORGANISATEUR : ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE DU PAS DE CALAIS

THÈME : LA GESTION DE PROJET

 Initiation

 Gratuit

 2H30

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

« L'organisation d'évènement est un enjeu majeur dans la transmission de votre projet associatif et la connaissance de votre association »

Objectifs:

Organiser une manifestation en prenant en compte la réglementation en vigueur,
Créer un comité d'organisation et mettre en place un planning,
Communiquer autour du projet,
Adopter des comportements respectueux de l'environnement pendant la manifestation,
Etablir le budget prévisionnel de mon projet.

DATE(S) DE LA FORMATION

11 juin 2021

18h-20h30

POUR S'INSCRIRE

 06 68 87 90 52

 f.cominotto.aae62@gmail.com

 <https://boiteaasso.fr/services/formation...>

STRUCTURE FORMATRICE

 Association d'Action Educative du Pas de Calais

 Voir la présentation de cette structure